



Prévoir, anticiper, changer, s'adapter



Christian PONS
Président de l'UNAF

Au terme de cette saison apicole, il faut bien reconnaître que cette année a été particulièrement complexe. Sur une très grande part du territoire français, les récoltes sont loin d'être à la hauteur des espérances des apicultrices et des apiculteurs. Le bouleversement climatique est bien là... Les conditions météorologiques ont eu un impact considérable. Dans de nombreux terroirs, si la végétation était verdoyante, il a fallu malgré tout nourrir les colonies tout au long du printemps car, entre le froid, la pluie et les gelées tardives, les abeilles ne pouvaient pas profiter des miellées et risquaient de mourir de faim. Et pour les professionnels, il a fallu souvent les transhumer pour parvenir à récolter quelques belles hausses. L'apiculture est à la croisée des chemins. Pour faire face à ces évolutions climatiques rapides, au varroa, au frelon asiatique, aux dérives de l'agriculture intensive, nous devons, sans délais, tous ensemble, réfléchir sérieusement pour nous réinventer, changer, nous regrouper pour élaborer un vrai projet à court, moyen et long termes. Le dialogue, les échanges constructifs sont indispensables. Nous devons, sans doute, prendre d'autres directions, sortir des sentiers battus et être force de propositions. Ce n'est pas simple, je l'avoue. Il n'y a pas et il n'y aura pas de solution miracle. Mais nous devons savoir que, si nous restons les bras croisés, à nous plaindre et simplement à espérer des jours meilleurs, notre avenir sera compromis. Les saisons apicoles seront toujours imprévisibles et souvent difficiles, ne nous y trompons pas. Mais si nous ne changeons pas, si nous n'anticipons pas notre façon d'être et de faire, comme notre corps humain avec l'âge venant, nous serons de plus en plus fatigués et nous finirons par lâcher prise. Pour l'apiculture, c'est exactement la même chose ! Essayons de changer, d'inventer, d'être positifs pour rester crédibles aux yeux de nos responsables financiers, économiques et de nos élus. Ils n'attendent que ça ! L'avenir doit être porteur d'espoir, mais si nous n'agissons pas sans délais, l'apiculture française risque dans quelques années de devenir un mythe.

Concours des miels de France

Malgré les difficultés éprouvées cette année partout en France, les apicultrices et apiculteurs ont quand même récolté, parfois, hélas, en quantité limitée, de très beaux miels monofloraux et polyfloraux pour le plus grand bonheur des consommateurs de plus en plus attachés à ces produits locaux et authentiques. Fruit du travail acharné des abeilles et des apiculteurs, ces miels, comme les pains d'épices, nougats ou hydromels, méritent d'être valorisés comme produits d'excellence. Le Concours des miels de France, présidé cette année par Olivier Roellinger, chef triple étoilé et ambassadeur de la cuisine française, constitue une opportunité formidable pour faire connaître et reconnaître leur diversité et leur qualité à leur juste valeur. Au fil des ans, vous êtes de plus en plus nombreux à y participer ! Nous nous en réjouissons ! Ne tardez pas à vous inscrire. Plus d'info sur <https://www.unaf-apiculture.info/nos-actions/le-concours-des-miels-de-france.html>

Info dernière !

Selon le *Guardian*, une colonie d'abeilles naines, *Apis florea*, a été découverte sur l'île de Malte et aussitôt détruite sans avoir la certitude qu'elle ait eu le temps de se reproduire. Pour certains scientifiques de la revue scientifique *Journal of Apicultural Research*, cette petite abeille venue d'Asie pourrait entrer en concurrence avec nos abeilles et transmettre des maladies. Restons prudents ! A suivre !

Les obligations réelles environnementales ou ORE

Préserver le vivant sur ses terres jusqu'à 99 ans. C'est ce que permettent les obligations réelles environnementales (ORE). Cet outil foncier intégré dans la LOI BIODIVERSITÉ du 8 août 2016 et codifié à l'article. L. 1326-3 du code de l'environnement intéresse de plus en plus de propriétaires privés ou publics. Il s'agit d'un contrat conclu entre un propriétaire privé ou public désireux de protéger l'environnement chez lui de façon pérenne et un cocontractant, au choix, une collectivité, une association de défense de l'environnement, un conservatoire d'espaces naturels ou un parc naturel régional... Signé devant un notaire, il permet de transmettre lesdites obligations du propriétaire aux usagers pour une durée qui peut s'étendre jusqu'à 99 ans. Ainsi, ni les héritiers, ni les futurs acquéreurs ne peuvent se soustraire aux dites obligations. Et dans ces contrats tout est possible, il suffit de définir les conditions et le cadre. Quelques exemples : préserver les mares, les lacs, les haies, les forêts, les chemins, etc. Certaines communes et sociétés s'en servent pour protéger leur patrimoine naturel afin de préserver la biodiversité. ORE, trois petites lettres qui peuvent beaucoup aider le vivant en donnant un statut à la terre. Nous devons réfléchir à en bénéficier en étant acteurs pour nos abeilles car elles nous le rendront bien au centuple !

VIVEA

Le Fonds pour la formation des entrepreneurs du Vivant, VIVEA, évolue. Dans le bon sens ! Désormais, il propose un soutien plus actif aux agriculteurs au travers de 4 nouvelles résolutions :

- Abondement financier de leur CPF (compte personnel de formation).
- Élargissement des formations finançables par VIVEA.
- Soutien aux organismes de formation dans des démarches de certification de la qualité.
- Financement à 100 % des permis nécessaires à l'exercice de l'activité agricole qui s'ajoute aux droits annuels de formation de 3 000 euros par an. C'est une excellente nouvelle qui peut aider les jeunes apiculteurs transhumants pour l'obtention de leur permis poids lourds par exemple.

Assurance

Sur le front des assurances et de l'éco-emballage, de nombreuses modifications dans la réglementation sont imposées. L'UNAF se conforme à ces obligations légales et mettra sous peu les nouveaux contrats collectifs mis à jour pour continuer à mettre à la disposition de ses adhérents des tarifs négociés toujours aussi intéressants.

*Dès la fin de l'été, la prochaine saison se prépare !
Espérons que nos colonies pourront bénéficier d'apports de pollen et de nectar en quantité pour favoriser la ponte d'abeilles d'hiver afin d'affronter ces longs mois dans les meilleures conditions.
Bon courage à tous !*

